



Compte-rendu atelier relations RCC national et réseaux régionaux

Séminaire RCC, Auvergne 2017

Quelle formalisation des liens entre les RCC ?

- A partir de quand un Réseau local est-il « reconnu » RCC reg ?
 - Quel niveau d'autonomie ? partis pris, discours...
 - Délais avant d'être approuvé RCC / valider un contenu
 - Si un réseau régional a d'autres activités que le RCC national peut afficher son attachement concernant la partie commune. Bon moyen pour faire évoluer RCC national
 - Quelle échelle ? exclusivité ? 1 Réseau seulement par grande région ?

- Quelle trame/ cadre respecter ?
 - Pas une fédération plutôt un mouvement
 - Obligatoire de porter le nom en région
 - Une base commune / socle commun doit permettre de devenir RCC régional
 - Formalisation identique des modes de fonctionnement financier / fonctionnement
 - Le RCC national doit avoir un regard sur la gouvernance des RCC régionaux pour être approuvés

- Quels sont les liens et degrés de rattachement au RCC nat ? (convention...)
 - Pas de formalisation trop rapide = boîte à outils évolutive sur les liens
 - Un contrat / une convention ?
 - 2 niveaux de rattachement : « relais » moins impliqué ou « réseau » lien plus fort
 - Cadre minimum pour devenir RCC régional : charte / code de déontologie
 - Conseil : Voir comment fonctionnent les réseaux d'éducation à l'environnement
 - Qui décide ou valide le fait qu'un Réseau régional devienne RCC régional ?

- Quels partenariats quels financements ?
 - Gouvernance : 1 représentant des réseaux régionaux au CA du réseau national ? Obligatoire ? répartition des sièges ? collègues ?
 - Les liens entre les animateurs des réseaux doivent être réguliers
 - Une réunion entre les RCC reg et national par an obligatoire
 - Renvoi d'une partie des adhésions du réseau régional au réseau national obligatoire

- Y-a-t-il une méthodologie identique à tous ? (Label)
 - Attention trop de réseau = perte d'identité
 - Logo commun

POURQUOI UN RESEAU REGIONAL ?

QUEL INTERET DE SE REGROUPER POUR LES STRUCTURES/POUR LE RCC NATIONAL

- Pour favoriser la coopération plutôt que la compétition ; pour faire ensemble plutôt que de se retrouver en concurrence ; réflexion autour de GIE (groupement d'intérêt économique)
- Pour se connaître, se rencontrer, percevoir les spécificités de chaque structure et de coup favoriser les complémentarités
- Pour favoriser le partenariat car cette valeur est au cœur de nos projets de proximité, mais aussi
 - la pédagogie de terrain
 - l'aide à l'émergence de nouvelles structures ou au maintien des existantes
 - la montée en compétence des structures du compostage et/ou des autres structures présentes dans des zones blanches en terme de compostage
- Pour avoir de la crédibilité et de la légitimité vis-à-vis des partenaires institutionnels locaux (le niveau régional étant l'échelon en charge des déchets actuellement) pour :
 - Trouver des financements de projet
 - Faire du lobbying sur la thématique du compostage de proximité, en terme de politique locale
- Pour enrichir le RCC National en terme de partenaires : développer des partenaires locaux et faire remonter le partenariat à l'échelle nationale (enrichissement ascendant)

ATTENTION/NB :

- ✓ mouvement ou fédération ?
- ✓ quelle diversité d'acteurs dans un RCC Régional => est-ce quelque chose à définir ou non ?

Quels sont les avantages, les inconvénients et donc les risques liés à la coexistence entre le Réseau national et les Réseaux régionaux ?

Les participants ont classés leurs réponses en deux colonnes

AVANTAGES

Possibilité de financement à la fois par l'ADEME Région et la collectivité et par l'ADEME Nat

Ouverture aux autres régions, changement d'échelle, partage des connaissances, d'autres acteurs

Plus de représentativité plus de nombre et donc plus de poids en central mais aussi en région

Un réseau régional facilite les échanges entre les membres par la proximité, le réseau national donne la légitimité aux acteurs régionaux

Le réseau national facilite les échanges entre les réseaux régionaux et permet ainsi de démultiplier les actions

Les réseaux régionaux permettent d'élargir la palette des compétences

INCONVENIENTS / RISQUES

Confusion entre les deux réseaux pour le public

Possibilité de discours différents sur un même sujet

Risque d'actions en double

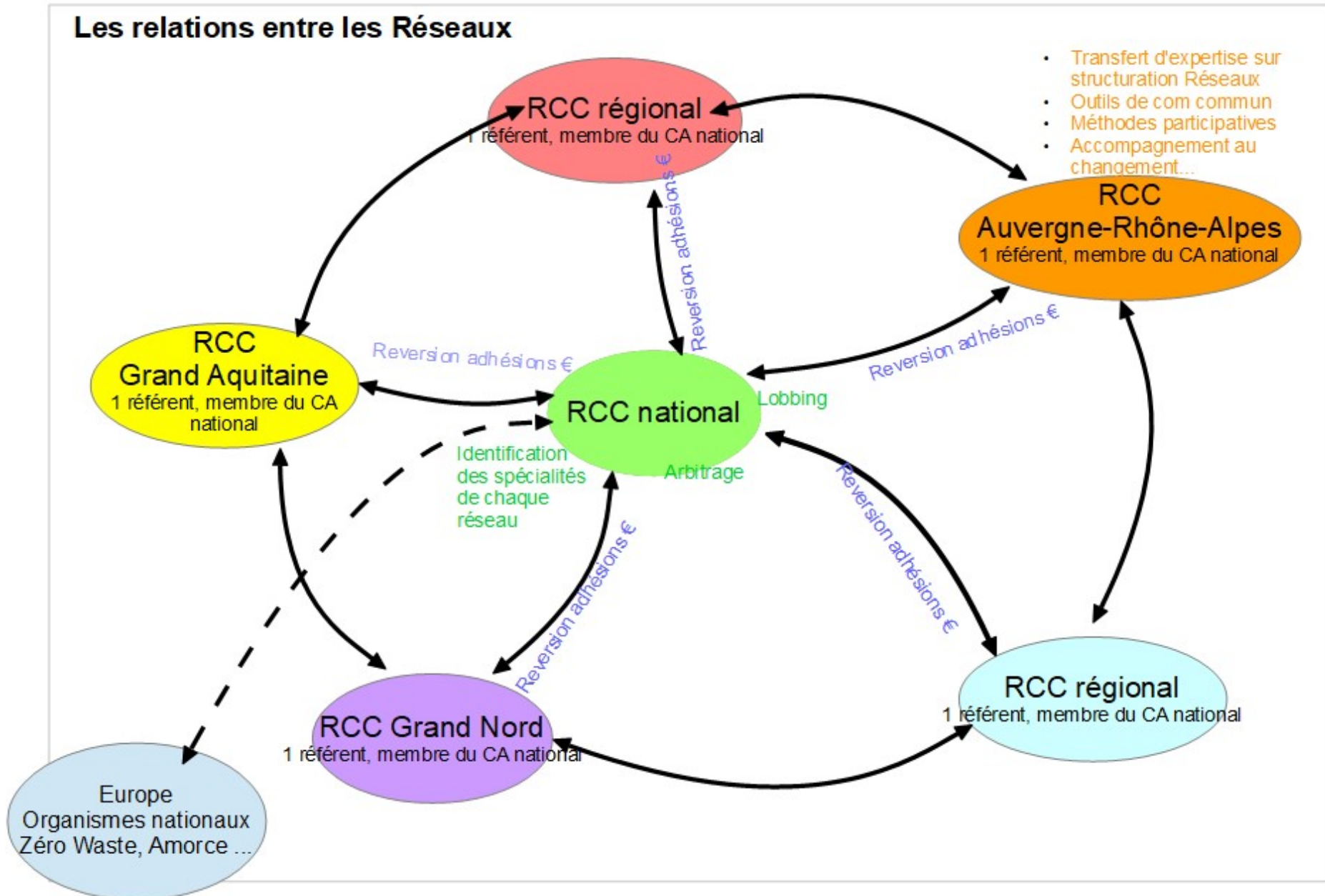
Perte de la proximité du terrain pour le réseau national

Perte de financement pour le réseau national et donc perte de moyen d'agir

Que deviennent les régions sans réseau ?

Les acteurs ne pourront pas s'investir dans les deux organisations

Quelle collaboration entre les RCC ?



Les consensus :

- Outre la collaboration Rcc régionaux- Rcc national, il faut penser les collaborations entre Rcc régionaux
- La collaboration financière des réseaux régionaux vers le Rcc national
- la délégation de représentativité : lobbying
- fonction d'arbitrage du Rcc national
- Organiser les « remontées » des Régions
- coordonner les demandes de financements niveau national/niveau régional

Les questions :

1. Comment garantir la représentativité des Régions par le national ?
 - Avec la participation de référents régionaux au CA du Rcc national
 - En laissant l'ouverture à tous de participer au CA national et aux groupes de travail thématiques
2. Qui décide de la légitimité du National pour représenter la filière ?

Se structurer :

- En appui sur les programmes des financeurs ADEME et Région : le Rcc national en appui sur les actions financées par l'Ademe national et en Région, structuration sur les programmes régionaux ADEME et Région.
- plusieurs modèles : celui de la fédération, celui du syndicalisme, celui du mouvement. Refus d'un modèle pyramidal

Suggestions :

Au regard des différents montages financiers des Réseaux régionaux : comparer les réseaux financés par actions et ceux financés par postes (ETP).

Réseaux régionaux et national quelles missions pour quelle complémentarité ?

(bilan à venir)